



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5120130

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 7467
N/REF : 7/12/2025 0H19 C:004400 I:23894
V/REF : 78/61410101

**SDC Le Pré Gauthier
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST**

IMMEUBLE : LE PRE GAUTHIER
11A/B/C/D RUE ARISTIDE BRIAND
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 03 Décembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N 11 - POMPE DE RELEVAGE
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mr O. PAUTET

CONTROLE ET ENTRETIEN DE 1 POMPE DE RELEVAGE SITUEE DANS LE TABOURET
EAUX PLUVIALES AU SOUS-SOLS MOINS 1

2 FOIS L'AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Décembre de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1' - ICHTrev-TS1}{ICHTrev-TS1})$$

P' : Prix révisé H.T.
P : Prix contractuel H.T.
ICHTrev-TS1 : l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' : dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/12/2025

Prix de base du contrat : 198,00

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 04/2009 Valeur : 99,8
Mois de l'indice de révision : 06/2025 Valeur : 144,6



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5120130

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Entretien 1 pompe de relevage	2/AN	273,43	273,43
TOTAL H.T.				273,43
T.V.A. a 10,00%				27,34
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>300,77</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.